



FAMILLES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2015

Familles de France s'oppose aux salles de shoot et dénonce une légalisation de fait des stupéfiants

Familles de France considère que le projet de salle de shoot, qui banalise l'utilisation de la drogue, est la plus mauvaise mesure pour aider ceux qui ont été atteints par ce dramatique fléau et le plus mauvais signal en direction des jeunes, des familles, des personnes qui luttent contre ce mal, et bien sur envers tous les trafiquants et profiteurs qui mesurent ainsi le recul de l'Etat. Comment comprendre que l'Etat soit complice d'un suicide assisté et ne respecte pas les lois de la République. Quid des familles qui sont si durement touchées par ce fléau? Ce dispositif proposé, cette banalisation de fait, revient à accepter la consommation de stupéfiants et ainsi à la légaliser.

Familles de France espère une réelle prise en compte de la pathologie des personnes atteintes par cette addiction. Nous souhaitons une véritable prise de conscience de l'ensemble des acteurs et de l'Etat avec un projet national de lutte contre les drogues agissant en deux volets, l'un thérapeutique et un second d'accompagnement humain et psychologique. En France, actuellement, de nombreuses communautés thérapeutiques, encadrées par un personnel médicosocial, agissent sur tout le territoire pour aider bon nombre de jeunes à sortir de la toxicomanie, c'est dans cette voie qu'il faut aller, elles ont fait leur preuve. Ces communautés ont d'ailleurs le soutien de nombreuses personnalités scientifiques et de spécialistes reconnus en la matière. ***Nous ne devons pas sous des regards soit disant bienveillants accepter de laisser détruire la vie de nos jeunes et de leurs familles, le devoir de la République est de les accompagner et de les entourer sur le très difficile chemin du sevrage et de l'abstinence.***

Familles de France attend de l'Etat une implication complète dans la lutte contre les narcotrafiquants, les dealers, les complicités diverses. La drogue est un fléau, un enfer contre lequel la République doit combattre par tous les moyens. ***Nous ne pouvons accepter que la République ne fasse pas tout pour secourir nos enfants fragilisés et en danger.*** L'Etat ne doit pas cautionner l'inacceptable mais lutter contre cette horreur, sinon c'est une tache sur nos institutions, une ignominie dont nous serons responsables.

Contact Presse : Thierry Vidor 06 64 31 98 68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association éducative complémentaire de l'Enseignement public

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : accueil@familles-de-france.org – Internet : www.familles-de-france.org